

Assemblée générale des parents – procès-verbal

Date: Le 16 septembre 2021 à 19h00, par webinaire Zoom.

Présences : environ 115 parents.

1- Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue

Marilaine Bolduc-Jacob, vice-présidente du conseil d'établissement, accueille les parents et les remercie de leur présence. Elle jouera le rôle de présidente d'assemblée, en l'absence du président sortant, Dominique Lalonde. Elle explique le rôle d'une assemblée générale de parents : présenter les différentes façons de s'impliquer dans la vie de l'école, faire le point sur les dossiers qui ont marqué l'année précédente pour les différents comités impliquant les parents et élire les représentants des parents à ces comités pour la nouvelle année qui débute.

2- Mot de la direction

En l'absence de la directrice de l'école, Nadine Leduc, Thierry Giroux, directeur adjoint, prend la parole. Il présente la nouvelle directrice de l'école de même que les directeurs et directrices adjoint.es en charge des différents niveaux et programmes de l'école. Il en profite également pour rappeler aux parents les moyens qui existent pour joindre l'école, dont l'adresse courriel et le portail Mozaïk.

M. Giroux rappelle également que le rôle de l'assemblée générale n'est pas de discuter de questions s'adressant à la direction. Elle concerne uniquement les parents et leur implication dans la vie de l'école.

3- Désignation d'un.e secrétaire d'assemblée

Mme Bolduc-Jacob explique le rôle du ou de la secrétaire d'assemblée : rédiger le procès-verbal de la rencontre, mais également la modération et la transmission des questions et commentaires apparaissant dans le clavardage durant la rencontre.

Elle propose Geneviève Tringali comme secrétaire d'assemblée. Mohamed Rizki appuie la proposition. Celle-ci est adoptée à l'unanimité.

4- Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Bolduc-Jacob fait la lecture de l'ordre du jour qui a été envoyé par courriel lors de la convocation. Mohamed Rizki propose son adoption et Jacinthe Leblanc l'appuie. Il est adopté à l'unanimité.

5- Adoption du compte-rendu de la dernière assemblée générale

Mme Bolduc-Jacob précise que le procès-verbal de l'assemblée du 14 septembre 2020 a été envoyé sous forme de lien vers le site de l'école, où sont également diffusés tous les procès-verbaux du conseil d'établissement après leur adoption. Mme Bolduc-Jacob rappelle que seuls les parents présents l'an dernier peuvent proposer l'adoption. Halima Benbrahim la propose, Geneviève Fleury l'appuie. Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

6- Présentation des rôles et fonctions du CÉ, de l'OPP et du comité de parents

Afin de présenter les différentes instances d'implication des parents dans la vie scolaire, M. Giroux lance la diffusion d'une vidéo produite par le CCSDM. Mme Bolduc-Jacob rappelle ensuite brièvement les trois instances dont il sera question lors de l'assemblée.

7- Conseil d'établissement (CÉ)

Mme Bolduc-Jacob présente les parents membres du CÉ pour l'année 2020-2021 :

- Marilaine Bolduc-Jacob, vice-présidente
- Mélissa Duclos
- Dominique Lalonde, président
- Jacinthe Leblanc
- Mohamed Rizki, délégué au Comité de parents
- Geneviève Tringali
- Nadia Outamant, substitut

7.1- Présentation du rapport annuel 2020-2021

Mme Bolduc-Jacob présente les activités du CÉ pour l'année; celles-ci visent à soutenir les initiatives déjà existantes ou à travailler à l'élaboration de nouvelles initiatives pour améliorer la vie de l'école. Le CÉ était composé cette année de six parents, quatre enseignantes, deux membres du personnel, deux élèves du 2^e cycle, d'une représentante de la communauté et de la direction de l'école. En tout, 7 rencontres ont eu lieu, en mode virtuel.

Parmi les principaux dossiers abordés durant l'année figurent : le budget de l'école; les activités pédagogiques et sorties scolaires; les projets du conseil d'élèves; les rencontres enseignants-parents, incluant la rencontre de la rentrée et les remises de bulletin; le protocole d'urgence COVID-19 et les mesures sanitaires; les communications entre l'école et les parents, incluant la publication de l'Info-Parents; la grille-matières, incluant la proposition de profils au 1^{er} cycle et de l'enrichissement au régulier; le bilan environnemental de l'école; le matériel scolaire et les fournitures; les frais chargés aux parents et notamment le remboursement des frais non utilisés pour les programmes particuliers; le code de vie; le calendrier scolaire et l'horaire de l'école; les activités de reconnaissance pour les élèves, dont la fête des finissants et les méritas.

Le CÉ souhaite faire les recommandations suivantes pour la prochaine année : outiller les parents membres du CÉ et de l'OPP par des formations; soutenir et assister les parents membres du CÉ dans l'accomplissement de leur mandat; favoriser les liens de communication et de coordination entre tous les acteurs du CÉ; collaborer étroitement avec les membres de l'OPP.

Une période de questions et de commentaires est ouverte et les points suivants sont abordés : le budget de fonctionnement du CÉ pour 2020-2021; les activités parascolaires offertes pour 2021-2022; les moyens de communication des parents avec le CÉ ou l'OPP; la sécurisation des lieux autour de l'école; les projets pouvant s'adresser aux élèves qui sont de nouveaux arrivants.

7.2- Élection du CÉ 2021-2022

a) Désignation des officiers

Étant donné que le poste de Mme Bolduc-Jacob n'est pas en élection cette année, celle-ci pourra jouer le rôle de présidente d'élection. Cette proposition est faite par Geneviève Tringali et appuyée par Mohamed Rizki. Elle est adoptée à l'unanimité.

Comme le vote se tiendra de façon électronique, M. Giroux pourra jouer le rôle de secrétaire d'élection et de scrutateur. Cette proposition est faite par Marilaine Bolduc-Jacob et appuyée par Annie Joannette. Elle est adoptée à l'unanimité.

b) Postes en élection

Mme Bolduc-Jacob présente le tableau des postes en élection :

École Louis-Riel

5850, avenue de Carignan, Montréal, QC H1M 2H7

Nom	Entrée en poste	Fin de mandat
Marilaine Bolduc-Jacob	Septembre 2020	Septembre 2022
Nadia Outamant Jeniani (en remplacement de mi-mandat)	Septembre 2020	Septembre 2022
Dominique Lalonde	Septembre 2019	Septembre 2021
Jacinthe Leblanc (en remplacement de mi-mandat)	Septembre 2019	Septembre 2021
Mohamed Rizki	Septembre 2019	Septembre 2021
Geneviève Tringali	Septembre 2019	Septembre 2021

Mme Bolduc-Jacob explique que pour satisfaire aux règles de la Loi sur l'instruction publique, trois postes sont censés être en élection chaque année. C'est pourquoi nous devons procéder à une élection de trois mandats de deux ans et d'un mandat d'un an, pour rétablir la parité. Il faudra aussi procéder à l'élection d'un minimum de deux substituts, jusqu'à un maximum de six.

c) Élection du conseil d'établissement

M. Giroux ouvre la période de mise en candidature pour permettre aux parents intéressés de donner leur nom; chacun disposera d'une période d'une minute pour se présenter.

Quatre parents posent leur candidature :

- Mohamed Fouzi Khababa
- Jacinthe Leblanc
- Fabienne Boureau
- Dominique Chandonnet

Comme il n'y a que quatre candidatures pour quatre postes à combler, tous sont élus par acclamation. Dominique Chandonnet se propose pour occuper le mandat d'un an, jusqu'en septembre 2022.

d) Désignation des substituts

M. Giroux ouvre la période de mise en candidature pour permettre aux parents intéressés à jouer le rôle de substitut de se présenter.

Six parents posent leur candidature. Un vote est effectué pour déterminer l'ordre de priorité des substituts en cas de besoin :

1. Geneviève Tringali
2. Halima Bastien
3. Rida Cherqui
4. Rachidi Benmouhoub
5. Isma Hemche
6. Kadari Senou

Mme Bolduc-Jacob remercie tous les parents qui se sont présentés pour leur engagement.

8- Organisme de participation des parents (OPP)

8.1- Présentation du rapport annuel 2020-2021

Jacinthe Leblanc, présidente de l'OPP, présente les principales actions de l'OPP pour cette année.

En tout, 7 rencontres virtuelles ont eu lieu et ont permis d'échanger sur les préoccupations des parents sur divers sujets, afin que celles-ci puissent être transmises à la direction ou au conseil d'établissement.

Parmi les actions réalisées, on retrouve : la gestion et la publication dans la page Facebook Parents de Louis-Riel en action; les actions de reconnaissance auprès de l'ensemble du personnel de l'école;

École Louis-Riel

5850, avenue de Carignan, Montréal, QC H1M 2H7

l'augmentation de la communication entre l'OPP et les parents et entre l'OPP et l'équipe-école; les réflexions sur des initiatives pour améliorer l'empreinte écologique de l'école; le projet de conférences web offertes aux parents; le bénévolat auprès du magasin scolaire.

Parmi les souhaits de l'OPP pour la prochaine année figurent : augmenter l'implication des parents dans l'OPP et dans d'autres activités; augmenter l'engagement et la participation des parents sur la page Facebook; faire du bilan environnemental une priorité; maintenir le rôle de gardien de la communication entre les parents et l'école.

Une période de questions et de commentaires est ouverte. La plupart des questions concernent les moyens de joindre les parents qui siègent aux différentes instances, que ce soit le CÉ ou l'OPP, ou encore les façons appropriées pour que les parents puissent communiquer entre eux. Mme Leblanc précise que l'adresse courriel du comité de parents de l'école peut être utilisée pour joindre le ou la présidente de l'OPP, qui pourra alors relayer les questions ou commentaires aux parents impliqués.

8.2- Formation d'un OPP pour 2021-2022

L'OPP doit être formé officiellement lors de l'assemblée générale des parents, mais il n'y a pas d'élections formelles pour les parents qui souhaitent y participer.

Mme Leblanc vérifie si l'assemblée est d'accord pour former un OPP cette année à l'école; comme plusieurs parents ont déjà manifesté leur intérêt, Jacinthe Leblanc en fait la proposition. Elle est appuyée par Mohamed Rizki. La proposition est adoptée à l'unanimité.

Les parents intéressés à se joindre à l'OPP pour cette année doivent s'inscrire en communiquant par courriel à l'adresse du comité de parents de l'école.

9- Comité de parents du CCSDM

9.1- Faits saillants

Mohamed Rizki, délégué sortant, présente son rapport sur les principaux dossiers de l'année. Il explique le rôle du comité de parents et son lien avec les parents qui siègent au conseil d'administration du CCSDM. Parmi les faits saillants, on retrouve : la formation d'un nouveau regroupement des comités de parents autonomes; la nouvelle gouvernance, dans le contexte d'une tutelle au conseil d'administration du CCSDM à la suite de la démission de parents; l'adoption du plan triennal d'immobilisation; le programme de soutien alimentaire; la qualité de l'air et la ventilation dans les écoles.

9.2- Élection des parents délégué et substitut 2021-2022

Une discussion a lieu entre les six parents membres du CÉ pour déterminer qui seront les représentants au comité de parents. Ceux-ci doivent obligatoirement être élus en assemblée générale pour avoir le droit de vote lors des rencontres. Marilaine Bolduc-Jacob se propose comme déléguée et Dominique Chandonnet, comme substitut, afin de pouvoir assister au comité de parents en alternance. Cette proposition est faite par Mohamed Rizki et appuyée par Nadia Outamant. Elle est adoptée à l'unanimité.

10- Date du premier CÉ

Les rencontres du conseil d'établissement auront lieu les mardis, mais la date annoncée devra être modifiée afin qu'elle ne coïncide pas avec le comité de parents du CCSDM.

Mme Bolduc-Jacob rappelle que les rencontres du CÉ sont publiques et qu'il suffit de s'adresser au secrétariat de l'école pour obtenir le lien pour joindre la rencontre si celle-ci a lieu en mode virtuel.

11- Levée de l'assemblée

L'ordre du jour étant épuisé, la rencontre se termine à 21h15.